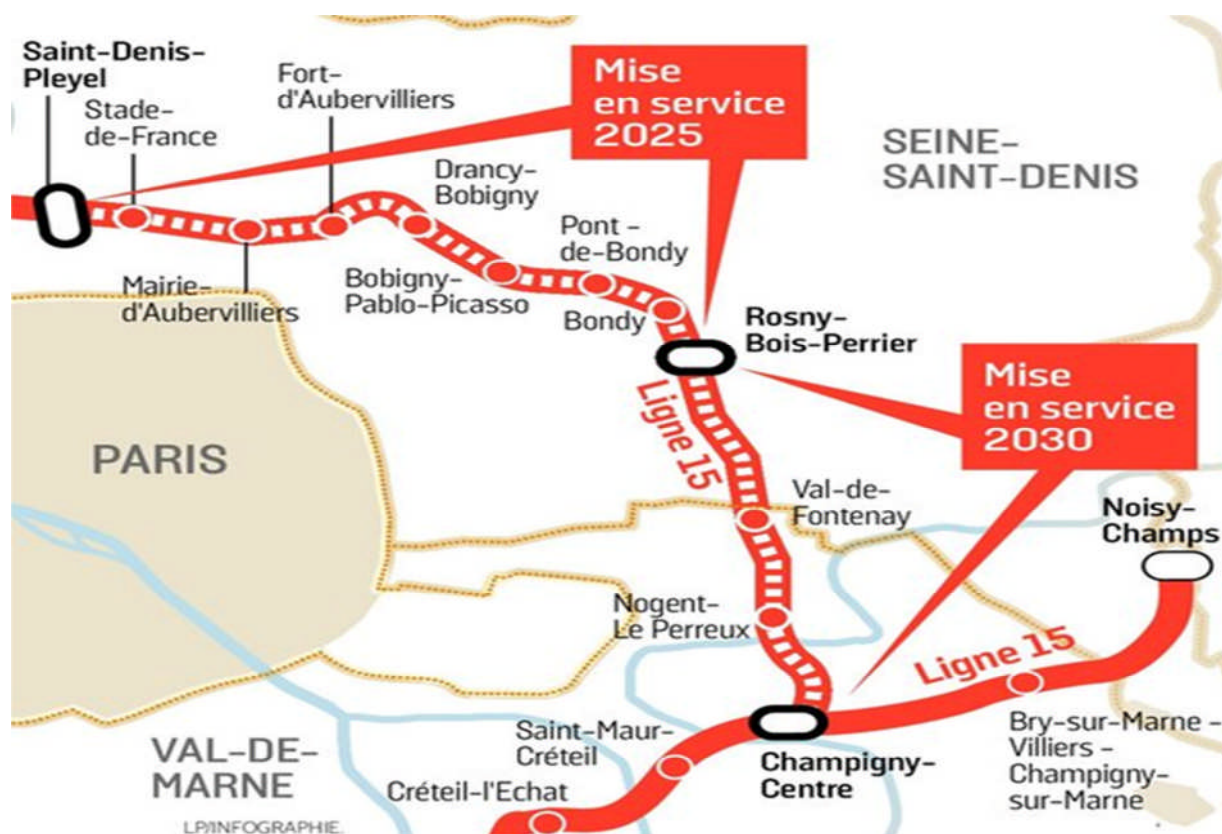


Supermétro : le tracé de la ligne 15 Est validé

Jean-Gabriel Bontinck 13 février 2017 leparisien.fr



Cette ligne du futur métro Grand Paris Express a été déclarée d'utilité publique ce lundi.

Enfin ! Le tracé de la ligne 15 Est du Grand Paris Express a été déclaré d'utilité publique. L'arrêté pris ce lundi par les préfets de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne valide le parcours de ce tronçon du futur métro automatique, qui doit relier Saint-Denis Pleyel à Rosny-sous-Bois, en 2025, puis à Champigny, en 2030. Une décision qui boucle la rocade principale du Grand Paris Express, sur le plan juridique : tous les tronçons de la ligne 15 sont désormais déclarés d'utilité publique. Ce qui permet de lancer les expropriations et les travaux nécessaires. Sur la 15 Est, le chantier de génie civil commencera début 2018.

L'épilogue d'un feuilleton de plusieurs mois qui a rebondi fin 2016. Le tracé initial de la ligne 15 Est, retenu en 2011, prévoit de relier 12 gares, grâce à 23 km de lignes souterraines. Un investissement de 3,5 milliards d'euros qui permettra d'attirer 300 000 voyageurs quotidiens. Mais dès le début, le député-maire (UDI) de Drancy, Jean-Christophe Lagarde, s'est mobilisé contre ce tracé

qui ne dessert pas le centre de sa commune de 70 000 habitants (seule une gare Drancy-Bobigny, en périphérie, est prévue).

Drancy a été soutenu dans son combat par Valérie Pécresse (LR), présidente du Stif, qui a fait adopter un vœu en décembre exigeant le réexamen du tracé « dans les plus brefs délais ». Un vote qui a suscité une levée de boucliers de plusieurs élus, de gauche comme de droite, qui craignaient des retards pour cette ligne très attendue. « Je me réjouis de cette avancée qui s'inscrit dans plus d'une décennie de mobilisation pour qu'une ligne de métro de banlieue à banlieue se concrétise », a réagi Christian Favier, président PCF du conseil départemental du Val-de-Marne.

Drancy croit toujours à sa gare

Malgré tout, Drancy continue d'y croire. La semaine dernière, le Premier ministre Bernard Cazeneuve a annoncé que la Société du Grand Paris (SGP) « apportera son concours aux études de la desserte du centre de Drancy ». De nouvelles études auront donc lieu sur la faisabilité et l'opportunité de dévier la ligne 15 Est par le centre-ville de Drancy. Et, si cela s'avère utile, une DUP modificative pourra intervenir en 2018.

« C'est la première fois que l'Etat reconnaît qu'il y a un problème de desserte du centre-ville à Drancy et que cela sera étudié, se félicite Jean-Christophe Lagarde. Cela passera soit par la déviation de la ligne 15 Est, soit par le prolongement de la ligne 5, mais c'est au moins deux fois plus cher et pas finançable avant 2040... Le dossier sera aux mains du prochain gouvernement. » Mais, en attendant, la ligne 15 Est va continuer d'avancer.

leparisien.fr